



CDDH-SOC(2018)11

11/07/2018

COMITÉ DIRECTEUR POUR LES DROITS DE L'HOMME
(CDDH)

**GROUPE DE RÉDACTION SUR LES DROITS SOCIAUX
(CDDH-SOC)**

Document préparatoire

Avant-projet de table des matières

du « deuxième rapport » à soumettre au CDDH, identifiant de bonnes pratiques et formulant des propositions visant à améliorer la mise en œuvre des droits sociaux

Il est rappelé que le CDDH-SOC, lors de sa 2^e réunion (2–4 mai 2018), a adopté son Analyse du cadre juridique du Conseil de l'Europe de la protection des droits sociaux en Europe (premier rapport). Sur cette base, le CDDH-SOC, conformément à son mandat, doit en outre « identifier les bonnes pratiques et formuler, le cas échéant, des propositions visant à améliorer la mise en œuvre des droits sociaux et à faciliter notamment l'articulation des instruments du Conseil de l'Europe avec d'autres instruments de protection des droits sociaux » dans un deuxième rapport.

Avant-projet de table des matières

RÉSUMÉ

INTRODUCTION

1. Mandat et méthodologie
2. Examen du contexte
3. Principaux résultats de l'Analyse du cadre juridique du Conseil de l'Europe de la protection des droits sociaux en Europe

I. L'ENGAGEMENT DES ÉTATS MEMBRES EN VERTU DES INSTRUMENTS PERTINENTS

1. Ratification de la Charte (révisée) et du Protocole additionnel de 1995 et acceptation de nouvelles dispositions de la Charte (révisée)
 - (a) Défis actuels¹
 - (b) Propositions du CDDH
2. Champ d'application personnel de la Charte (révisée)
 - (a) Défis actuels
 - (b) Propositions du CDDH

II. LES PROCÉDURES DE SUIVI EN VERTU DU SYSTÈME DES TRAITÉS DE LA CHARTE SOCIALE EUROPÉENNE

1. Procédure de rapports étatiques
 - (a) Défis actuels
 - (b) Propositions du CDDH
2. Procédure de réclamations collectives
 - (a) Défis actuels
 - (b) Propositions du CDDH

¹ Pour chaque défi, le document pourrait présenter (a) le contexte ; (b) les raisons données par les parties prenantes pertinentes (États membres du Conseil de l'Europe / représentants des organes de suivi / Secrétariat) ; (c) l'analyse de celles-ci.

III. SENSIBILISATION AU, VISIBILITÉ ET RENOMMÉE DU SYSTÈME DE LA CHARTE

1. Défis actuels
2. Propositions du CDDH

IV. LA MISE EN ŒUVRE DES DROITS SOCIAUX AU NIVEAU NATIONAL

1. Défis actuels
2. Propositions du CDDH

V. L'ARTICULATION DES INSTRUMENTS DU CONSEIL DE L'EUROPE AVEC D'AUTRES INSTRUMENTS DE PROTECTION DES DROITS SOCIAUX

1. Défis actuels
2. Propositions du CDDH

REMARQUES CONCLUSIVES